

AVANT DE MANIPULER DES SOLVANTS...

Les solvants sont des produits chimiques puissants conçus pour éliminer les résidus indésirables de vos pièces. Leur efficacité explique pourquoi il faut les manipuler avec précaution. Tous les collaborateurs utilisant des solvants devront suivre une formation sur leur maniement sûr et sur les premiers secours. Toute législation locale doit être respectée en priorité.

Ce poster donne des conseils d'ordre général sur le comportement à adopter.

Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux:
01 45 42 59 59 (ORFILA)

Pour renseignements en cas d'accident de transport et autres urgences:
+33 1 72 11 00 03 (NCEC, National Chemical Emergency Centre)

Avant de manipuler des solvants, consultez la fiche de données de sécurité (FDS) étendue. Veuillez contacter votre fournisseur pour obtenir la FDS.

Protégez-vous

Soyez conscients des risques à chaque instant. Quel que soit le produit de nettoyage que vous utilisez ou votre tâche précise, protégez-vous toujours :

Évitez tout contact avec le solvant.

Contrôles techniques appropriés

Minimisez les risques inhérents à la manipulation de produit en prenant des mesures préventives adaptées. Utilisez une technologie ultramoderne dans le cadre du processus de travail pour éviter autant que possible toute libération de solvants ou tout contact avec la peau.

Assurez une bonne ventilation de la pièce, y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). N'inhalez pas les vapeurs.

Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas en manipulant les solvants. Après le travail et entre les séquences de travail, nettoyez les zones de votre peau touchées. Évitez le contact avec les yeux et la peau. Conservez à l'écart des denrées alimentaires et des boissons. Installez une fontaine oculaire dans l'espace de travail. Mettez une douche de sécurité à disposition.

Protégez de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Conservez à l'écart des sources de chaleur et d'inflammation.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage



- Les lunettes de protection chimique doivent respecter la norme EN 166, de même que les équipements de protection de la peau.
- Utilisez des tenues de protection résistantes aux produits chimiques de ce type.

Protection des mains



- Utilisez des gants résistants classés selon la norme EN 374.
- Évitez les gants en polychlorure de vinyle (« PVC » ou « vinyle »).

Protection respiratoire



- Masque respiratoire certifié : cartouche filtrante organique mentionnée dans la FDS
- Les solvants sont plus lourds que l'air et risquent de se concentrer dans les zones confinées, non ventilées. Dans ce cas, des équipements respiratoires à pression positive sont obligatoires.

Protégez vos procédés

- Contrôlez la stabilité de votre solvant au moins une fois par semaine avec des kits de test spécialement conçus pour votre site, et stabilisez le solvant si nécessaire avec des systèmes de stabilisation spécialement formulés.
- Commandez l'analyse de solvant CHEMWARE™ au moins deux fois par an pour obtenir un rapport complet sur les conditions propres à votre solvant et conforme aux recommandations de maintenance.
- Commandez un test de compatibilité d'huile CHEMWARE™ pour évaluer toutes les nouvelles huiles introduites dans votre système, pour modifier votre processus/performance ou pour trouver les causes des problèmes posés par les huiles existantes.
- Organisez une formation aux solvants CHEMWARE™ au moins une fois par an pour apprendre comment implémenter un processus de nettoyage sécurisé et durable, et comment obtenir des résultats de nettoyage fiables et de haute qualité.

Protéger l'environnement

Le système SAFE-TAINER™ est un système de distribution ultramoderne de traitement des solvants en circuit fermé. Combiné à un équipement de nettoyage hermétique, ce système sûr développé par SAFECEM est considéré comme la meilleure technologie disponible (Best Available Technology – BAT) pour la sécurité et la durabilité du transport, du stockage et de la manipulation des solvants frais ainsi que pour la récupération des solvants usagés.

Le producteur des déchets est responsable de l'ensemble du procédé d'élimination : Restituez les déchets dans un système sécurisé et obtenez un rapport d'analyse complet et documenté sur vos déchets.

L'élimination des solvants usagés est réglementée. Leur élimination non conforme, p. ex. le rejet dans les égouts, les eaux de surface, les nappes phréatiques, les sous-sols ou les sols peut avoir des conséquences juridiques.

En cas de libération/fuite involontaire : Protégez les personnes, conservez un équipement de protection approprié. Contenez la fuite. Nettoyez les fuites de petite taille et absorbez les résidus de solvant avec des liants chimiques compatibles. Il se peut que les fuites doivent être signalées aux autorités compétentes si les quantités dépassent les volumes à déclaration obligatoire.

